

Convention de Partenariat

Préambule

Université Centrale Groupe :

C'est un Groupe qui comprend 4 Ecoles Supérieures disposant d'un large éventail de formation de qualité sans cesse renouvelées et diversifiées en partenariat avec le monde socioéconomique.

L'Université Centrale est reconnue par l'importance qu'elle accorde à l'excellence des programmes et de la recherche.

➤ Ces Ecoles sont :

- Ecole Centrale Supérieure IT et Télécommunication (Tunis)
- Ecole Centrale Supérieure Polytechnique Privé (Ekram-Tunis)
- Ecole Centrale Supérieure Privé de Droit et Sciences Politiques (Tunis)
- Ecole Centrale Supérieure Privé des Sciences Paramédicales et Santé (Tunis)
- Ecole Centrale Supérieure Privé des Lettres, des Arts et des Sciences de Communication (Tunis)
- Ecole Centrale de Gestion (Tunis)

L'UCG comprend aussi 2 instituts de formation d'une réputation d'excellence qui tient en grande partie à la qualité de cette formation et à l'adaptation permanente de ses formations aux besoins des entreprises.

➤ Ces Instituts sont :

- L'Institut Maghrébin des Sciences Economiques et Technologiques (Tunis + Nabeul +Sousse +Gabes+ Kef)
- L'Académie d'Art de Carthage (Tunis – Nabeul)

L'AMICALE DE L' O.A.C.A

Etant donné que l'amicale du personnel O.A.C.A et le groupe de l'Université Centrale ont manifesté leurs volontés respectives d'établir un partenariat pertinent et bénéfique en vue de contribuer aux processus :

Pour les adhérents de l'amicale ainsi que pour leur élèves sur proposition par de l'amicale et en commun accord entre les 2 parties.

Participation a des journées Portes Ouvertes organisées pouvant contenir différentes activités comme par exemple un événement organisé par student Life etc.

AMICALE DE L' O.A.C.A

1) Renforcement des liens (ouverture du monde Universitaire sur les entreprises) par l'accueil et l'encadrement des étudiants de L'UCG en stages ou en projets de fin d'étude selon la capacité de l'amicale du personnel O.A.C.A

2) Les domaines de stages sont à fixer par les 2 parties satisfaisantes les exigences universitaires et professionnelles requises.

3) Présence des équipes de prospection de L'U.C.G aux événements pour une meilleure visibilité.

Université Centrale

- Des séances de formation (Langue et en Informatique et autres ...) pour les élèves (Primaire + secondaire) pour les adhérents selon un Programme en commun accord.
- Association de l'amicale dans les manifestations (Conférences, Ateliers) en rapport avec les missions respectives et leurs objectifs communs.
- Permettre aux élèves de terminale et autres de différents niveaux de poursuivre leurs études (Formation, Cours Universitaire) avec des avantages comme par exemple : (réduction des Tarifs de Scolarité comme Suit :

- ❖ 10% de réduction pour tout enfant d'un parent employé chez O.A.C.A
 - ❖ 25 % de réduction pour toute inscription prise en charge par O.A.C.A avec la TFP (on n'applique pas la majoration de 20%) ;
 - ❖ 15% de réduction pour tout employé O.A.C.A ayant manifesté un intérêt pour faire une inscription (en dehors de la TFP).
- L'accueil des lycéens de terminale pouvant contenir différentes activités (Présentation de la Filière, les Perspectives Professionnelles, visite des locaux etc....).
 - Donner une priorité aux enfants des employés O.A.C.A, quand il s'agit de formation certification des stages en Tunisie ou à l'étranger.
 - Dans le cadre d'un accompagnement psycho-scolaire l'UCG et l'amicale en commun accord établissent un programme pour axes :
 - 1) apprentissage de l'oral et de l'écrit
 - 2) apprentissage des langues dès le jeune âge.
 - 3) apprentissage des applications de l'outil informatique
 - 4) familiarisation avec le digital et le virtuel

Ces axes seront élaborés tout au long de la scolarité des enfants de l'amicale.

Durée

La présente entente est conclue pour une durée de 3 années à partir de la date de sa signature. Au terme de ce délai, elle pourra être tacitement reconduite pour une période identique (3 années). Si l'une des deux parties désire mettre un terme à la présente entente, elle en informera l'autre partie par une correspondance écrite un mois avant l'expiration de la période en cours.

Modification

Toute modification de la présente entente doit être mentionnée par écrit et approuvée par les deux parties.

Le Président de l'amicale

L'office de l'aviation civile et des aéroports
Mr Ali BOUTHELJA
Président de l'Amicale
du Personnel de l'OACA
Ali BOUTHELJA

La Directrice Générale de l'UCG

UNIVERSITÉ CENTRALE
Mme AJMI Houbab
3 Rue Hannibal El Khatib (Mohamed V)
7002 Tunis TUNISIE
Tel: 71 793 679 / 71 793 379